

« Le Ministère Public établira de manière formelle
que cet homme n'est pas un artiste
mais un simple criminel. »

THE TRIAL OF HOWARD KATZZ

Il ne subsiste plus aucune trace du travail du célèbre artiste international Howard Katzz.

On ne trouve plus ses livres dans les bibliothèques ; ses films, ses enregistrements musicaux et ses photos ont disparu des musées et des galeries d'art ; même son nom n'apparaît plus sur Internet. Plus rien n'évoque son oeuvre, c'est comme s'il n'avait jamais existé.

Sponsors, labels, galeries, musées, éditeurs, tous sont très inquiets et craignent pour leurs investissements. Le grand public y prête enfin attention. Des questions restent sans réponse. Le Ministère Public ouvre finalement une enquête dont le principal accusé est l'artiste lui-même.

Le procès d'Howard Katzz...

... est le premier procès informatisé diffusé sur Internet. Ce procédé interactif singulier mélange la technologie de la vidéo aux moyens plus traditionnels de la scène et implique ainsi les spectateurs dans une sorte de « film en direct » où eux-mêmes jouent le rôle de l'opinion publique.

Howard Katzz assure tout d'abord lui-même sa défense avec tous les moyens dont il dispose, mais il décide ensuite d'être représenté par VICKI, le programme de la défense.

Les questions et les accusations soulevées par cette cour virtuelle et RALPH, le programme de l'accusation, sont balayées d'un revers de main : les seules preuves sont maintenant ses chansons, ses chorégraphies et ses textes.

Durant le procès, Katzz se trouve confronté à divers organes aux intérêts divergents. Le public est en permanence dans l'attente d'informations récentes, l'état demande lui une explication juridique. Tous les partenaires, la télé, les radios, les i-platforms, les entreprises, les journaux, tout le monde veut sa part du gâteau. Tant que le sujet rapporte, tous sont en quête de nouvelles histoires, de nouvelles leçons sur la nature de la performance, de nouvelles authentiques pauses musicales, c'est-à-dire toutes les preuves présentées par la défense.

Le procès d'Howard Katzz...

... est un tour de force, qui met en scène l'artiste performeur Howard Katz, et dans lequel on entrevoit le défi auquel se livre l'artiste qui se bat pour son indépendance. Y sont traitées les questions de la propriété intellectuelle et de la liberté de l'artiste au sein de l'économie de marché. Le système et l'artiste : comment s'influencent-ils l'un l'autre ? Quelle est l'interaction entre le public et l'artiste ? Ce dernier n'est-il qu'un simple produit de son époque ? Qui est à l'origine de l'art, le public ou l'artiste lui-même ? Qui crée la demande ? À qui appartient l'idée ou la biographie de quelqu'un ?

L'équipe d'Howard Katzz est composée de l'artiste vidéaste Yoann Trelu et du musicien Felix Zoepf. Pendant que Katz danse, chante et joue, ils créent un univers dont l'esthétique permet aux spectateurs de s'immerger immédiatement. La performance adapte des éléments de culture pop contemporaine sans devenir Pop elle-même.

Le procès d'Howard Katzz...

... est tour à tour virtuel et réel : serait-ce dans l'air du temps ? Un film ? Une vie ? Une biographie ?...